



Execution jugement tribunal proximité

Par **boubou78**, le **11/08/2010** à **13:01**

Bonjour,

Bonjour suite à jugement du 2/07/2010 de la juridiction de proximité de st germain en laye (78100) comdamnant mon adversaire à me payer 1093 euros
comment faire pour me faire payer sans aller voir un huissier qui va me coûter de l'argent?
y a t il une mise en demeure à faire avant tout ? quelle type de mise en demeure dois je faire ?
Y a t il un moyen amiable mais efficace pour obtenir mon paiement ?
merci à vous pour votre réponse
XB